



ACTION JEUNESSE « PRÉINSCRIPTION »



Début des préinscriptions: Du 13 jusqu'au 24 janvier 2020
directement au Guichet Unique et/ou par mail
UNIQUEMENT SUR LES HORAIRES D'OUVERTURES.
Tout dossier incomplet, ne sera pas accepté.

Je soussigné (e) Nom Prénom

Responsable légal du jeune : Nom Prénom

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse :

Tél Portable : E-mail :

Souhaite inscrire mon adolescent(e) aux activités de l'Action Jeunesse de GROSLAY pour les vacances d'hiver.

Semaine 1 : **du lundi 10 au vendredi 14 février 2020 de 10h à 18h**

Au tarif de : 64.52 €

Semaine 2 : **du lundi 17 au vendredi 21 février 2020 de 10h à 18h**

Au tarif de : 64.52 €

Un tarif dégressif familial est appliqué avec une remise de 20% à partir du 2^{ème} jeune inscrit et 30 % à partir du 3^{ème} jeune.

Dans le cas où la « Fiche Sanitaire 2019/2020 » n'a pas été fournie, il vous faut nous joindre la liste des pièces suivantes à votre dossier :

- Fiche sanitaire 2019-2020
- photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile
- Une photo

Le règlement sera à effectuer après réception de la facture transmise par le Guichet Unique.



AUTORISATIONS

Public concerné : Adolescent(e)s de 11 à 17 ans

Capacité d'accueil : 24 jeunes

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

Je soussigné (e) Nom Prénom.....

Responsable légal de autorise sa participation aux sorties et activités :

Semaine 1 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
11/02/2020	Cergy Koezio	Car		
12/02/2020	Paris Palais de la découverte	Car		
14/02/2020	Saint Leu la forêt Planet VR	Car		

Semaine 2 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
17/02/2020	Cergy Koezio	Car		
19/02/2020	Paris Palais de la découverte	Car		
21/02/2020	Saint Leu la forêt Planet VR	Car		

Modalités et Règlements de préinscriptions

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des périodes de préinscriptions aux activités de l'Action Jeunesse 2019-2020 :

- Vacances d'hiver du 13 au 24 janvier 2020
- Vacances de printemps du 9 au 20 mars 2020
- Séjour d'été du 23 mars au 3 avril 2020
- Vacances d'été du 8 au 19 juin 2020

Le dépôt des dossiers se feront selon le calendrier et au guichet unique et/ou par mail uniquement pendant les horaires d'ouvertures.

GUICHET UNIQUE

11 Rue Albert Molinier

95410 Groslay

Guichet.unique@mairie-groslay.fr

Tél : 01.39.83.33.06

Fax : 01.34.28.30.49

OUVERTURE AU PUBLIC :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
MATIN	Fermeture	08h30 09h30	09h00 12h00	08h30 09h30	08h30 09h30
APRES-MIDI	16h00 19h00	15h30 17h30	13h30 18h00	15h30 17h30	15h00 16h30

La date de clôture est fixée au vendredi à 16h30.

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
- Toute demande arrivant hors délais ne sera pas prise en compte (*voir calendrier des inscriptions, sauf en cas de places vacantes*)
- Vous devez être à jour des paiements de vos prestations au guichet unique
- Les jeunes inscrits à l'EAJ sont prioritaires
- **Choisir** : une formule de semaine et /ou de stage parmi les places proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- **Pour l'été 2020**: Choisir deux semaines maximum sur les quatre de proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée (*selon les horaires d'ouverture du guichet unique*)
- Ceux qui n'ont pas bénéficié d'une offre de loisirs pendant les vacances scolaires précédentes seront prioritaires la fois suivante (ils seront donc inscrits sur les listes sous réserve que l'inscription se fasse avec les critères énoncés ci-dessus : dossier complet etc....)

Toute inscription définitive sera facturée (sauf si vous présentez un certificat médical dans les 48 h).

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

J'ai lu et accepte le règlement ci-dessus :

Signature :

Partie réservée à l'administration

Date de dépôt :

Horaire de dépôt :